

LA MAIRIE DE LOKOSSA DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DE BASE (2003-2015)

GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènessou

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Ecole Normale Supérieure (Porto-Novo)

Laboratoire de recherche Rétrospective-Afrique (LabRA)

gachilleq@yahoo.fr

Résumé

Après plusieurs années de préparation, le Bénin s'est lancé en janvier 2003 dans le processus de la décentralisation. Ce processus accorde une autonomie de gestion aux collectivités locales qui ont désormais à charge, le développement de leurs localités. La commune de Lokossa, engagée sur cette nouvelle voie de développement communautaire, a résolument choisi l'option du bien-être social et économique des populations dont elle a la charge. Cette recherche se fixe comme objectif d'apprécier l'impact des réalisations sociocommunautaires de base mises en place dans la commune de Lokossa. Pour atteindre cet objectif, la démarche méthodologique adoptée a consisté en une exploitation croisée des sources écrites et des témoignages oraux sur la question. Il ressort de l'analyse des résultats que le mieux-être des populations a été la boussole des différents conseils communaux de la commune de Lokossa de 2003 à 2015.

Mots-clés : Lokossa, conseils communaux, lutte, pauvreté, infrastructures sociocommunautaires

Abstract

After several years of preparation, Benin embarked on the decentralization process in January 2003. This process grants management autonomy to local authorities who are now responsible for the development of their localities. The municipality of Lokossa, committed to this new path of community development, has resolutely chosen the option of the socio-economic well-being of the populations for which it is responsible through the establishment and modernization of basic socio-community infrastructure. The objective of this research is to analyze the basic socio-community achievements of the various municipal councils of Lokossa from 2003 to 2015. To achieve this objective, the methodological approach adopted consisted of a cross-exploitation of written sources and oral testimonies on the question. It emerges from the findings that the well-being of the populations has been the main concern of the various communal councils of Lokossa from 2003-2015.

Keywords: Lokossa, communal councils, fight, poverty, socio-community infrastructures

Introduction

Au début des années 1990, le vent du changement qui a soufflé sur l'Afrique a imposé de profondes modifications administratives, dans la plupart des pays, sur le continent. Dans son rapport de 2011, la Cellule d'Analyse des Politiques de Développement de l'Assemblée Nationale (CAPAN¹) a fait le point des modifications qui doivent impacter le développement à la base au Bénin. Au nombre de ces modifications se trouve en bonne place l'épineuse question de la décentralisation administrative, qui devient dès lors, une réalité incontournable pour le développement et la lutte pour la croissance économique et sociale (CAPAN 2011, p.33).

Au Bénin, au lendemain de la Conférence des Forces vives de la Nation de février 1990² et l'organisation des Etats Généraux de l'Administration Territoriale en janvier 1993, le pays s'est engagé dans un processus de réformes de l'administration territoriale. Selon les Archives du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale (MISAT), le Président de la République d'alors, Nicéphore Dieudonné Soglo, dans son discours d'ouverture des Etats Généraux de l'Administration Territoriale, avait déclaré que « la démocratie doit chercher sa vitalité et son épanouissement dans une décentralisation authentique. Autrement, la démocratie sera à la base ou ne le sera pas ». (MISAT, 1993, p. 18).

Cette déclaration du président de la République fixe les deux objectifs principaux de la décentralisation au Bénin : la démocratie à la base et le développement local. Cette réforme capitale a abouti en 1999, à l'adoption de cinq lois dont celle n° 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin. Ces différentes lois ont été suivies de six décrets d'application dont le décret n° 2001-410 du 15 octobre 2001 portant modalités d'application de la loi n° 98-006 du 9 mars 2000 portant régime général électoral communal et municipal en République du Bénin (MISAT, 1993, p. 28).

A la signature de ces décrets, les Béninois s'attendaient à ce que la mise en place des communes suive immédiatement. Mais c'est sans compter avec les hésitations, les remises en causes, les intérêts personnels d'hommes politiques voire les réticences d'institutions de financement. Ce n'est qu'en 2003 que les premiers conseils communaux ont été installés à l'issue des élections des premiers Maires en 2002, qui ont connu des fortunes diverses (V. Dangnon, 2008, p. 7).

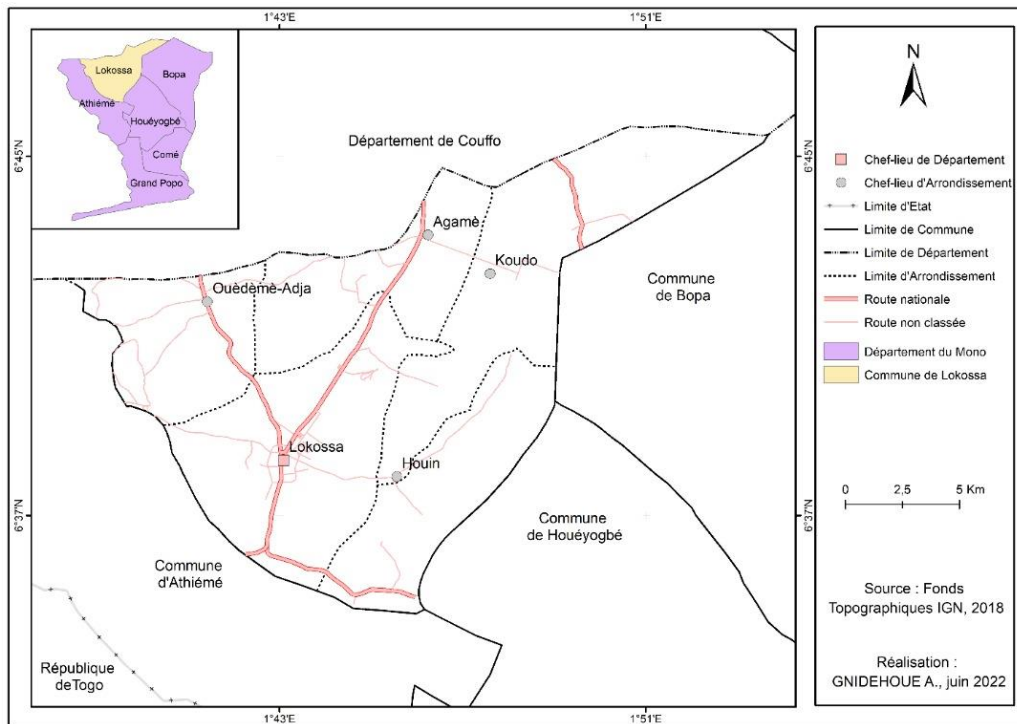
Par ailleurs, les Conseils communaux issus de ce processus ont reçu pour mission de définir et d'exécuter les différentes politiques de développement local. C'est d'ailleurs là le fondement de la réflexion de Anders Rasmussen, ambassadeur du royaume du Danemark près le Bénin, quand il affirme : « Aujourd'hui, les communes sont incontournables dans la promotion du développement local et la décentralisation devient un processus irréversible aux yeux de bien de citoyens » (Ministère de Décentralisation et de la Gouvernance Locale, 2019, p. 7).

La carte n°1 ci-dessous présente la commune de Lokossa et les différents arrondissements que comporte cette commune qui est au carrefour de trois autres communes du département du Mono, à savoir la commune de Athiéme au sud-ouest, la commune de Houéyogbé au sud-est et la commune de Bopa au nord-est, tout cet ensemble au sud du département du Couffo.

¹ La CAPAN a été mise en place au Bénin en 2000 pour renforcer les capacités de l'Assemblée Nationale à s'acquitter de son mandat constitutionnel et jouer pleinement son rôle dans la démocratie parlementaire.

² Cette conférence s'est déroulée du 19 au 28 février 1990 à Cotonou, capitale économique du Bénin. Elle a ouvert la voie au système démocratique dans un pays anciennement sous régime socialiste.

Carte n°1 : Commune de Lokossa



La commune de Lokossa, dans le département du Mono, engagée sur cette nouvelle voie de développement communautaire, a résolument choisi l'option du bien-être social et économique des populations dont elle a la charge, à travers la mise en place et la modernisation des infrastructures sociocommunautaires de base. C'est donc pour apprécier l'impact des infrastructures sociocommunautaires réalisées par la Mairie pour le bonheur des populations à travers les projets des différents conseils communaux de 2003 à 2015, que cette étude est faite. A cet effet, quelle est la portée des réalisations sociocommunautaires de la commune de Lokossa de 2003 à 2015 sur les communautés bénéficiaires ?

L'année 2003 qui constitue la borne inférieure de cette recherche, marque l'installation du premier conseil communal de Lokossa. La borne supérieure, à savoir 2015, se justifie d'une part, par la fin des mandats des élus communaux de la deuxième mandature, et d'autre part, par l'organisation des élections municipales, communales et locales pour le compte de la troisième mandature³. L'approche méthodologique utilisée consiste en une exploitation des sources écrites sur la question : articles, mémoires, ouvrages et thèses et des témoignages oraux. L'analyse des données issues de ces différentes sources a permis de construire un discours historique en trois axes essentiels que sont : construction et modernisation des infrastructures marchandes et de transport à Lokossa (1) ; questions liées à la jeunesse, l'hygiène et l'assainissement à Lokossa (2); bilan des actions sociocommunautaires dans la commune de Lokossa (3).

³ Il faut signaler que l'organisation des dites élections a connu un retard de 2 ans puisqu'elles devaient avoir lieu en 2013.

1. Construction et modernisation des infrastructures marchandes et de transports

Les infrastructures marchandes et celles de transports sont des socles du développement de l'économie locale dans les communes de productions des matières premières. C'est pour cette raison que les différents conseils communaux ont fait du développement de ces infrastructures leur priorité. De ce fait, diverses réalisations ont été faites dans le cadre de la modernisation des infrastructures marchandes dans la commune de Lokossa entre 2003 et 2015.

1.1. Les infrastructures marchandes

Les marchés constituent des endroits où les femmes et autres usagers font vivre l'économie locale. Pour dame Elvire Kotingan, vendeuse de fruits et légumes au marché d'Agamè,

Le marché, c'est ma vie. Depuis que j'avais 11 ans je suivais ma maman. Aujourd'hui, J'ai mon étalage et ma vie est ici. Je passe parfois la nuit au marché surtout en période des fêtes de fin d'année. L'existence de ce marché est la raison de vivre de ma petite famille depuis la mort de mon mari⁴.

C'est également un lieu où l'administration locale à travers des stratégies conséquentes, arrive à collecter les ressources internes pour le financement du développement local. Ce qui justifie les différents investissements des conseils communaux afin de rendre ces cadres attrayants et conviviaux pour les usagers. En effet, la Commune de Lokossa dispose de plusieurs marchés. En dehors des petits marchés autogérés, les principaux marchés de la commune sont : Nesto d'Almeida, Escale de Lokossa, le marché d'Agamè, le marché de Ouèdèmè et le marché de Tozounmè dans Koudo.

La modernisation de ces infrastructures économiques et sociales vise un objectif selon S. E. Kenou (2002, p. 27) : « tirer meilleurs profits de leurs exploitations et faciliter la vie aux usagers ». Les autorités de la commune, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dont les principaux sont : l'Agence Internationale de la Francophonie (AIF), le Fonds d'Appui au Développement des Commune (FADeC), ont pu construire et réhabiliter les principaux marchés de la commune (S. E. Kenou, 2022, p. 28). Ainsi, le Rapporteur de la Commission des Affaires Economiques et Financières au sein du Conseil communal, nous a confié qu'en 2008 par exemple, « il y a eu la construction successivement de cinq hangars de 11.000.000 FCFA, de dix hangars de 21.316.330 FCFA, au marché Nesto d'Almeida ». Ces mêmes efforts ont été faits l'année suivante avec la construction à nouveau de 25 autres hangars, la réfection de quatre hangars et des magasins dans les autres marchés de la commune, nous a confié le Rapporteur de la commission des affaires économiques et financières. A cela s'ajoutent la construction d'un abattoir et d'un point de vente spécialement dédié à la charcuterie au marché Nesto d'Almeida. Il faut souligner que le marché central Nesto d'Almeida, le principal de la Commune, a bénéficié de l'attention des autorités avec la réalisation de plusieurs infrastructures⁵. D'ailleurs, étant le plus grand marché de la commune et ayant une vocation internationale, les autorités communales ont compris l'enjeu de sa modernisation. « Le marché Ouèdèmè a aussi bénéficié de quelques infrastructures. Pour l'exercice 2012-2013, il y a eu la construction de 18 hangars dans ce marché »⁶. La photo n°1 ci-dessous, montre l'extension réalisée au marché de Ouèdèmè

⁴ Propos recueillis le 12 mars 2022 à Agamè.

⁵ Tous nos informateurs ont souligné cet aspect de la question.

⁶ J. Hounza, rapporteur de la commission des affaires économiques et financières, 13 avril 2022 à Lokossa.

Photo n°1 : Travaux d'extension du marché de Ouèdèmè



Source : A. GNIDEHOUE, août 2021

Au total, tous les marchés ont connu la construction, la réfection ou la modernisation des infrastructures pour offrir à leurs usagers, des conditions optimales pour mener leurs activités, le tout pour un coût total de plus 760 millions de FCFA⁷. Toutefois, les infrastructures marchandes ne sont pas les seules dans la chaîne des échanges. Il y a également celles des transports, en l'occurrence les transports terrestres, pour ce qui est de la commune de Lokossa.

1.2. Les infrastructures de transport de la commune de Lokossa à la loupe

Le chantier des transports a, comme les marchés, bénéficié des différents programmes de développement de la commune de Lokossa, mais dans une moindre proportion. En effet, en dehors des différents chantiers de bitumage ou de renforcement des axes centraux tel Lokossa-Ouèdèmè ouvert par l'Etat central, les autorités communales se sont attaquées au renforcement des axes de moindre importance pour desservir les marchés de cette localité. Selon le Chef de l'Arrondissement (CA) d'Agamè, Iréné S. Sègla, « ce sont les voies de déserte rurale qui ont retenu l'attention des conseils municipaux. Ces voies permettent, surtout en saison des pluies, d'alimenter facilement les marchés »⁸. Ainsi, les axes Agamè-Koudo distants de 15 km et Houin-Lokossa (22 km) ont été renforcés durant l'exercice budgétaire 2011-2012.

En dehors de ces deux axes, les bretelles qui relient les marchés aux routes principales ont été également renforcées entre 2012 et 2013, même si des actions considérables ont été menées bien avant cette période⁹. De plus, des collecteurs d'eau ont été mis en place pour drainer l'eau et éviter la stagnation de cette dernière aux abords des écoles, des grandes artères. Le CA Iréné S. Sègla

⁷ Toutes nos sources sont unanimes sur cet aspect des réalisations même si les chiffres avancés varient. La variation est parfois minime donc nous avons choisi le chiffre avancé par les autorités de la mairie.

⁸ Entretien avec Iréné S. Sègla, Lokossa, 13 avril 2022.

⁹ Ces efforts concernent le tassage et le rechargement des routes secondaires pour faciliter les échanges.

n'a pas manqué de faire ressortir le caractère trop coûteux de ces travaux. Il ajoute que les autorités communales de Lokossa « accompagnent l'Etat central dans sa politique de constructions des routes modernes sur toute l'étendue du territoire national en général, dans le département du Mono en particulier »¹⁰.

En dehors des routes, les questions d'éducation et d'hygiène ont préoccupé au plus haut point les conseils communaux de la commune de Lokossa entre 2003 et 2015.

2. Les questions liées à la jeunesse, à l'hygiène et à l'assainissement à Lokossa

L'éducation, l'hygiène et l'assainissement ont également retenu l'attention des conseillers de Lokossa. Ces derniers, durant ces différentes mandatures, n'ont ménagé aucun effort pour définir des axes forts dans ces différents domaines, au grand bonheur des populations de la commune.

2.1. La jeunesse, préoccupation majeure de la Mairie de Lokossa

La loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, confère aux communes ordinaires comme celles de Lokossa¹¹, des compétences en matière d'enseignement maternel et primaire. De très grands efforts ont été faits dans le domaine de l'éducation dans ladite commune. Les différents conseils communaux qui se sont succédé ont participé à la construction et à l'équipement des écoles publiques. Ils accompagnent également les établissements en leur fournissant le matériel didactique et bureautique nécessaires ainsi que du mobilier de bureau et de classe.

Durant l'année scolaire, les différents conseils communaux de Lokossa œuvrent afin de moderniser ou de doter des écoles primaires notamment, d'infrastructures nécessaires pour la bonne marche des activités pédagogiques. D'importants investissements ont été donc faits dans le secteur éducatif. En 2008 par exemple, le Conseil communal dirigé par le Maire Dakpè Sossou a construit un module de trois classes à l'EPP d'Agonvè et deux modules de trois classes plus clôture à EPP d'Akodéjro. Toujours dans la même période, Il y a eu la Construction d'une salle de classe, cette fois-ci au CEG 6 de Lokossa. Ces mêmes efforts ont été poursuivis en 2009 et 2010 avec la construction entre autres : d'un module de trois salles de classe à l'Ecole maternelle d'Agonvè dans l'arrondissement de Lokossa, la construction d'un module de trois classes plus bureau et magasin avec latrines à l'EPP d'Agnivèdji et la construction d'un module de trois salles de classe plus équipement à l'EPP de Fongba, toujours dans l'arrondissement de Lokossa.

Au total, dans la période de 2004 à 2015, 18 salles de classes ont été construites dans la commune, 11 bâtiments ont été réfectionnés pour le bonheur des enfants, le tout pour plus de 400 millions de FCFA¹². A côté des écoles formelles, des centres d'épanouissement de la jeunesse, des centres pour l'alphabétisation, ont été érigés un peu partout sur le territoire de la commune.

¹⁰ *Ibidem*

¹¹ Les communes ordinaires sont celles qui ne peuvent pas s'auto gérer. Elles n'ont pas la taille ni le poids économique nécessaires pour une gestion autonome. Elles s'opposent aux communes à statut particulier qui elles, se suffisent à elles-mêmes. Il s'agit de Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Parakou.

¹² Nos calculs à partir des différents chiffres obtenus

La photo 2 ci-dessous, présente un module de salles de classes construites par le Conseil communal de Lokossa en 2010.

Photo 2 : Module de classes construites à Lokossa



Source : A. GNIDEHOUE, août 2021

Comme l'on peut se rendre compte sur la figure ci-dessus, le souci permanent des autorités communales de Lokossa a été de rendre le cadre de vie et de travail conviviale et sécurisé aux différents acteurs de l'éducation. A en croire monsieur Antoine Kintonou, représentant des parents d'élèves lors des plénières de l'élaboration du budget communal 2013-2014:

En dehors de ces infrastructures, une énorme quantité de mobiliers de classes, de meubles de bureaux et de matériels didactiques (craies, feuilles pour photocopie, imprimantes, ordinateurs, livres pour bibliothèques etc.) sont périodiquement fournis aux écoles par les différents conseils communaux outre ce que font les hommes politiques, les ONG et autres mécènes¹³.

Les investissements dans les secteurs d'approvisionnement de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, ont été également des priorités pour les conseils communaux de Lokossa.

2.2. Les investissements dans les secteurs d'approvisionnement de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement

L'approvisionnement en eau, l'hygiène et l'assainissement sont des services essentiels pour les populations. Face à l'importance que revêtent les questions d'approvisionnement en eau, d'hygiène et d'assainissement, la Mairie de Lokossa s'est lancée dans la mobilisation des ressources financières, afin de satisfaire aux demandes des populations. A ce titre, des réalisations conséquentes dans ces sous-secteurs ont été faites.

S'agissant de l'approvisionnement en eau, il est à préciser que dans la commune de Lokossa comme dans certaines localités du Bénin, les populations n'ont pas toutes accès à l'eau potable. La situation est encore plus préoccupante dans les zones périurbaines et dans les villages. Certaines parties de la commune de Lokossa étant rurales, les différents maires ont fait de la construction d'ouvrages hydrauliques, une question de survie.

¹³ Entretien avec Antoine Kintonou, Lokossa, 13 avril 2022

Ainsi, plusieurs villages ont bénéficié de la construction de forages et de châteaux d'eau. Retenons à cet effet, en 2008, les exemples de Adjacomè dans l'arrondissement de Ouèdèmè, de Tchicomè, de Kindji, de Fongba et Agadji, tous dans l'arrondissement de Lokossa où il a été réalisé trois forages équipés de pompe à motricité humaine. L'année suivante, le Conseil communal qui était alors dirigé par le Maire Dakpè Sossou, a réalisé une Adduction d'Eau Villageoise (AEV) à Atikpéta, dans l'arrondissement d'Agamè, un forage équipé de pompe à motricité humaine à Tchicomè et Toguèmè et un autre à Agnivédji/Ayimevo, dans l'arrondissement de Lokossa. Quant qu'aux localités Djêhadji et Donon, dans l'arrondissement de Houin, elles ont bénéficié d'un poste d'eau autonome. Ces mêmes efforts ont été poursuivis jusqu'en 2015, ce qui a permis à Agnivedji/Atinkanme, Azinzonsa/Takon, Agnigbavedji, localités situées à près de 68km du centre-ville de Lokossa, de bénéficier d'infrastructures sociocommunautaires comme les AEV et les forages.

La photo3 ci-dessous présente un château d'eau construit en 2010 grâce à l'appui de la Coopération Japonaise à Lokossa.

Photo n°3 : Château d'eau construit avec l'appui de la Coopération japonaise



Source : A. GNIDEHOUE, août 2021

Cet ouvrage, selon, S. E. Kenou (2022, p.33), d'un cout global de 75 millions de FCFA, dessert plusieurs localités de la commune en eau potable. Bien d'autres forages simples ont été réalisés autour des concessions familiales dans les hameaux de la commune.

En ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement, les différents conseils communaux ont, avec l'appui de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), œuvré pour rendre le cadre de vie convivial aux populations. S'inscrivant aussi dans les campagnes de lutte contre les défécations à l'air libre dans les localités, les autorités communales ont construit des toilettes publiques. C'est ainsi qu'il y a eu la construction en 2008 de trente latrines familiales à Agadji et Kindji. En 2010, c'est Lokotomè qui a bénéficié de la construction de deux modules de latrines ECOSAN Familiales à double cabines (S. E. Kenou, 2022, p. 34). Ces infrastructures participent à offrir un cadre de vie saint à la population et par ricochet, une meilleure santé.

La photo ci-dessous présente une toilette ECOSAN Familiales traditionnelle vue de face extérieure.

Photo n°4 : vue de face extérieure d'une cabine ECOSAN



Source : www.cabienecosanbenin.org

Les écoles primaires ont été sérieusement suivies en ce qui concerne les toilettes publiques. « Au moins cinq écoles primaires par arrondissement ont bénéficié du projet d'installation des latrines » nous a confié E. Sossou, ancien chef de quartier dans l'arrondissement d'Agamey.

En dehors des latrines, le lavage régulier des mains, une norme imposée aux enfants des écoles publiques, a bénéficié de dispositifs nécessaires pour sa mise en œuvre¹⁴.

Au total, en dehors des actions directes entreprises par l'Etat béninois, la commune de Lokossa, avec l'aide des PTF, a injecté dans les questions liées à l'hygiène, plus de 50 millions de nos francs entre 2003 et 2015. Cependant, les besoins sont encore énormes (J. Adouanko, 2008, p. 41). Toutefois, les œuvres mises en place à Lokossa par les conseils communaux sont salutaires pour les populations bénéficiaires en dépit des difficultés et insuffisances.

3. La portée des actions sociales des Conseils communaux de Lokossa (2003-2015)

Deux mandatures durant, les conseils communaux de Lokossa ont œuvré pour le mieux-être de leurs administrés à travers des actions sociocommunautaires. Ces réalisations sociales vont des marchés et des routes à l'éducation et à l'hygiène.

3.1. Des infrastructures marchandes au renforcement des voies

Une enquête réalisée auprès des femmes de la commune qui vendent dans les différents marchés, permet de noter une satisfaction générale quant à la construction et/ou la modernisation des infrastructures marchandes et de transport. Dame Sédédji Ayélé n'a pas manqué de dire son sentiment de joie au sujet des marchés : « aujourd'hui, sous la pluie et sous le soleil, nous vendons sans problèmes. Nous sommes donc sûres de rembourser nos créanciers puisque rien n'arrête le marché »¹⁵.

¹⁴ Ce projet existe dans les écoles primaires avant l'avènement de COVID19.

¹⁵ Entretien avec Sédédji Ayélé, Lokossa, 12 avril 2022.

Les chauffeurs n'ont pas manqué eux aussi de manifester leur satisfaction en ce qui concerne le renforcement des voies de desserte. L'un d'eux, Ernest Maffon alias Babasco, a confié que : « Il n'est plus difficile d'amener l'huile de palme au marché. Même en saison de pluie. Nous ne passons plus beaucoup de temps au garage. Merci aux autorités communales. Mais il reste beaucoup de route à faire... »¹⁶. Ces avis, triés sur plusieurs, ne sont que le reflet du sentiment général. Ils expriment la satisfaction des usagers des marchés et des routes.

Par ailleurs, la décentralisation étant la gestion à la base, les réalisations dans le domaine des marchés et des routes permettent à la Mairie de lever des fonds. En effet, la gestion des marchés impose à leurs usagers des contributions financières que les usagers doivent payer sous la forme de taxes journalières pour les marchands ambulants et mensuelles pour ceux qui ont des stands. A en croire John Hounza, Rapporteur de la Commission des Affaires Economiques et Financières de la Commune de Lokossa, « les marchés de la commune produisent en matière de taxes, plusieurs dizaines de millions par mois à la commune »¹⁷. Il ajoute : « vous convenez avec moi que les investissements dans ce domaine sont donc rentables »¹⁸. Les taxes imposées aux véhicules de grosses charges, viennent s'ajouter à la rente mensuelle de la commune.

Par ailleurs, de l'analyse de J. Adouko, il ressort qu'avec les réalisations dans le domaine suscitée, outre le regain de l'activité économique dans la commune, les petits métiers que génère la bonne santé économique des localités de la commune permettent d'éviter à la jeunesse de Lokossa, l'exode rural. L'attrait des métropoles comme Cotonou et Parakou, des pays voisins comme le Togo et le Nigéria, n'influence plus grandement les jeunes, qui sont sûrs d'avoir sur place, de quoi vivre (2008, p. 64).

Outre le marchand et le transport, la relative bonne santé de la commune de Lokossa s'apprécie également à travers les actions en matière d'éducation et d'hygiène.

3.2. De l'éducation à l'hygiène et à la santé

Dans la droite ligne des nombreux appels des institutions internationales en matière d'éducation et d'hygiène, les efforts du Conseil communal de Lokossa durant les deux mandatures ont soulagé les populations. En effet, pour ce qui est de la scolarisation des enfants, les statistiques sont spectaculaires. Le tableau ci-dessous l'exprime mieux.

Tableau n°1 : Evolution des candidats des écoles publiques au CEP

Années scolaire	Nombres d'enfants	Évolution
1990-1991	596	
2003-2004	600	0,66%
2008-2009	1064	43,60%
2014-2015	1202	11,48%

Source : travaux de terrain, avril 2022

¹⁶ Entretien avec Maffon Ernest, Lokossa, 12 avril 2022.

¹⁷ Entretien avec Hounza John, Cotonou, 1^{er} mai 2022.

¹⁸ *Ibidem*.

Ce tableau, issu de nos enquêtes sur le terrain, montre clairement l'évolution à la hausse du nombre de candidats au Certificat d'Etudes Primaires issus des écoles primaires de la commune. D'ordinaire, les apprenants, surtout les filles, ne dépassent pas la classe de CE2, car ils quittent l'école pour s'occuper des activités de leurs géniteurs. Avec la sensibilisation des Conseils communaux, mais surtout la construction de nombreuses écoles qui évitent aux apprenants de longues distances à parcourir, les parents cèdent à la tentation de laisser les enfants avoir accès à l'instruction. C'est ce qui justifie l'augmentation de plus de 40% constatée entre 2003-2004 et 2008-2009. Ce seul aspect de la question a retenu l'attention de la population qui salue les actions des conseils communaux. Ainsi, après la rentrée scolaire de 2014, madame Jocelyne Akpokpota a laissé voir sa satisfaction devant les bâtiments flambant neufs de l'école de sa fille dans l'arrondissement de Lokossa : « je suis très heureuse. Les années antérieures, les enfants étaient nombreux dans les classes avec plusieurs promotions mises ensemble. Aujourd'hui c'est mieux, une joie pour nous les parents »¹⁹. Depuis la décentralisation affirme J. Hounsa, « les écoles absorbent une part importante du budget communal. Mais ceci s'entend bien car comme on le dit souvent, l'éducation est le socle de tout développement »²⁰.

Par ailleurs, une petite enquête réalisée dans les hôpitaux de zone et dans les centres communaux de santé, révèle que les demandes en premiers soins de santé ont considérablement baissé dans la commune de Lokossa. L'interprétation qu'on peut en faire, c'est que la sécurité sanitaire des populations de cette commune est garantie à travers l'eau potable. Le rapporteur de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles Boris Agoukpo a estimé que « le château d'eau de Lokossa seul dessert près de cinq mille âmes sur les 104961 que compte la commune »²¹. A l'eau potable, s'ajoutent les nombreuses latrines ECOSAN installées dans la commune, pour éviter que la population se soulage dans la nature, et éviter ainsi des maladies.

Au total, l'investissement social des conseils communaux de Lokossa de 2003 à 2015 est inestimable. Toutefois, le tableau reste sombre par endroit en dépit des nombreux efforts fournis. Des difficultés de tout genre empêchent non seulement la poursuite des actions sociales, mais aussi et surtout l'entretien de l'existant. 05 66 361 598

Conclusion

Le processus de décentralisation en cours au Bénin depuis 2003 est un transfert des responsabilités de l'administration centrale aux collectivités locales. La commune de Lokossa, inscrite elle aussi dans ce processus, a vu son premier conseil communal installé en 2003. Un vent nouveau souffle sur cette commune avec beaucoup plus de responsabilités. Désormais, les communautés à la base prennent en main le développement de leur territoire. Dans cette condition, les responsables de la commune de Lokossa se retrouvent dans l'impérieuse obligation de développer des stratégies de mobilisation des ressources²² afin de répondre aux multiples problèmes de développement, en l'occurrence le mieux-être des populations. En dépit des nombreuses difficultés qu'ils rencontrent, entre 2003 et 2015, les différents conseils communaux qui se sont succédé à Lokossa ont œuvré pour doter la commune d'infrastructures sociocommunautaires. C'est ainsi que d'importants investissements ont été réalisés dans les secteurs de l'éducatif, de l'approvisionnement en eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement, afin de permettre aux populations d'avoir de meilleures conditions vie.

¹⁹ Entretien avec Jocelyne Akpokpota, Lokossa, 12 avril 2022

²⁰ Entretien du 13 avril 2022 à Lokossa.

²¹ Cf les résultats du RGPH 2013.

²² Il faut signaler qu'après trois mandatures d'expérience de la décentralisation, il est noté que l'Etat ne transfère pas conséquemment, les ressources aux communes.

Bibliographie et sources orales**Bibliographie**

ADJAHO Richard et GOGAN Mathias, 1999, *Bénin, Comprendre la Réforme de l'Administration Territoriale en 45 questions*, Cotonou, 2ème Edition CR.

ADOUKO Jérôme, 2008, «Le sud du Bénin à l'ère de la décentralisation», UAC, ENAM, mémoire de fin de formation en administration publique.

AKOBI Innocent, 2009, *Comment promouvoir le développement local dans le contexte de la décentralisation ?* Cotonou, Ruisseaux d'Afrique.

ALISSOUTIN Rosnert Ludovic, 2008, *Les défis du développement local*, Dakar, Codesria.

BIERSCHENK Thomas et de SARDAN Jean Pierre Olivier, 1998, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre Démocratisation et Décentralisation*, Paris, Karthala.

CAPAN, 2011, *Evaluation du cadre juridique de la décentralisation et de la gouvernance locale au Bénin : Bilan et implications pour le pouvoir législatif*.

DANGNON Victor, 2008, *La décentralisation au Bénin, Mémoire d'un premier quinquennat*, Cotonou, Imprimerie Tundé.

KENOU Silvère Edmond, 2022, « La gestion du pouvoir local à l'ère de la décentralisation : cas des communes de Lokossa et de Houyogbé (2003-2015) », UAC, mémoire de Master en Histoire.

KOSSOUHO Kenneth, 2015, « La gestion du pouvoir local à l'ère de la décentralisation au Bénin : le cas des communes de Covè et de Zagnanado de 2003 à 2013 », Mémoire de Maîtrise en Histoire, Abomey-Calavi, UAC.

MDGL, 2019, « Rapport général du Forum d'évaluation des trois premières années de la décentralisation au Bénin », Cotonou, novembre.

MISAT, 1993, *Décrets de mise en œuvre des textes régissant les élections municipales et communales au Bénin*, Cotonou.

Sources orales

Dans le tableau ci-dessous, la liste sélective de nos principaux informateurs

Nom et prénoms	Profession	Age	Date et lieu de l'entretien	Quintessence des informations reçues
Antoine KINTONOU	Parent d'élève	67 ans	13 avril 2022 à Lokossa	Réalisations communales
Ayélé SEDEDJI	Revendeuse	32 ans	12 avril 2022 Lokossa	Portée des actions de la municipalité
Boris AGOUNKPO	Rapporteur de la Commission des Affaires sociales et culturelles de Lokossa	44 ans	1 ^{er} mai 2022 Cotonou	Portée des actions de la municipalité
Elvire KOTINGAN	Revendeuse	50 ans environ	12 avril 2022 Agamè	Importance des marchés
Ernest MAFFON	Conducteur	38 ans	Lokossa	Etat des routes de la commune
Ernest SOSSOU	Ancien chef quartier Agbadji	65ans env.	12 avril 2022	Réalisations communales Problèmes de gestion
Iréné S. SEGLA	CA de l'arrondissement d'Agamè	41 ans	13 avril 2022 à Lokossa	Construction et modernisation des infrastructures
Jocelyne AKPOKPOTA	Parente d'élève	30 ans	12 avril 2022 à Lokossa	L'éducation dans la commune
John HOUNSA	Rapporteur Commission des Affaires Economiques et Financières de Lokossa	40 ans	13 avril 2022 Lokossa	Construction et modernisation des infrastructures ; sociocommunautaires Problèmes de la commune